

Question écrite de Mme Kattrin JADIN à la ministre de la Santé concernant le dépistage prénatal non-invasif

À partir du 1^{er} juillet 2017, le dépistage prénatal non-invasif (DPNI), qui permet de repérer la trisomie 21, 13 et 18 chez le bébé à naître, sera pratiquement complètement remboursé. Jusqu'à présent, les tests génétiques et chromosomiques prénataux étaient réalisés sous la forme d'un test combiné lors du premier semestre de la grossesse.

Chez certaines femmes enceintes, le risque de mettre au monde un enfant atteint du syndrome de Down (trisomie 21) est plus fort, en fonction de leur âge (au-delà de 35 ans), des grossesses précédentes qui auraient démontrés une anomalie génétique ou encore de risques génétiques connus dans la famille. En tenant compte de l'âge de la patiente, des valeurs hormonales et des résultats de la mesure de la clarté nucale (à savoir de l'épaisseur de la nuque du fœtus), les médecins déterminent le risque d'une trisomie 21.

Combien de personnes ont recouru à ce test en 2013, 2014, 2015 et 2016 lorsqu'il n'était pas remboursé?

Réponse :

La procédure préconisée pour la détection de la trisomie 21 était le dépistage combiné du 1^{er} trimestre reposant sur la mesure échographique de la clarté nucale et le dosage des marqueurs sériques du 1^{er} trimestre. Le dépistage peut également être réalisé plus tard au cours de la grossesse par un dépistage séquentiel intégré (marqueurs sériques du 2^e trimestre de grossesse + mesure échographique de la clarté nucale au 1^{er} trimestre) ou un dépistage par les marqueurs sériques seuls du 2^e trimestre de grossesse.

Depuis le 30 juin 2017, chaque femme enceinte a le choix d'opter pour un dépistage prénatal non invasif, le NIPT. Etant donné que, jusqu'il y a peu, le test NIPT n'était pas enregistré, je ne peux pas savoir combien de personnes y ont eu recours. Cependant, à partir de 2018, nous serons en mesure d'avoir une idée, sur la base de la nomenclature, de combien de femmes optent pour le NIPT au lieu de la mesure échographique de la clarté nucale suivi du dosage de marqueurs sériques.

Test Labo	Aantal gevallen/Nombre de cas				Vershil/Différence
	2013	2014	2015	2016	2013-2016
2de trimester/ 2 ^e trimestre screening	14.286	11.198	8.405	7.126	7.160
1ste trimester/ 1 ^{er} trimestre screening	84.362	82.437	81.778	76.354	8.008
	98.648	93.635	90.183	83.480	15.168

En 2013, environ 100.000 femmes enceintes ont effectué un test de dépistage pour le syndrome de Down, ce qui correspond +/- à 85 % des femmes enceintes. Ce nombre a baissé jusqu'à 83.480 ce qui représente une baisse de 15.168 cas.